

LE STATUT DE LA LANGUE FRANÇAIS FACE A LA MONDIALISATION

Dr. Aşkın Çokövün

ME.Ü. Fen-Edebiyat Fakültesi

Çeviri Bölümü

ÖZET

Küreselleşme yani dünya pazarı, tüm kültürlerin karıştığı, bir arada bulunduğu uluslararası bir pazar. Gerçekte, bu çokkültürlülük bir tekkelleşme olgusudur aslında.

Teknik alandaki iletişimler tümü; internet, uydu yayınları gibi evrensel iletişim araçları, İngilizce'nin tek elinde bulunmaktadır. Teknik ve bilimsel alandaki gelişmeleri takip eden uluslar, bu bilgileşim sektörü içerisinde, yeni terimleri, sözcükleri de edinmek zorunda kalıyor. Bu ulusların kendi dil ve kültürlerinde meydana gelen dilsel kirlenmeden ancak terim ve sözcük çalışmaları ile önlenebileceğini, Fransa'nın kurmuş olduğu « Conseil supérieure de la langue française » Fransız Dili Üst Kurul'unun yapmış olduğu çalışmalar, diğer ulusların da kendi dillerini koruma çalışmalarında da örnek teşkil edecektir.

Anahtar sözcükler : globaleşme ve dil, dil ve kültür, dili koruma.

RÉSUMÉ

La globalisation, qui signifie, l'émergence d'un marché planétaire. Elle implique tout d'abord l'ouverture à un marché international où se mélangent toutes les cultures du monde; mais cette culture internationale a un caractère commercial. En effet ce pluriculturalisme est en réalité ici un phénomène d'uniformisation.

Toutes technologies de communications sont dominés par l'anglais. Ces mots et termes nouveaux circulant partout causent une pollution linguistique et même culturelle qui dérangeant, menacent de plus en plus les pays qui sont obligés d'importer ces technologies. Le gouvernement français pour assurer la préservation de la langue française et aussi pour les langues de France et bien entendu pour la plurilinguisme, a créé une conseil supérieure de la langue française.

Mots clés : mondialisation et le français, langue culture, présevation et langue.

INTRODUCTION

Parlé dans quarante pays sur cinq continents, le français est la langue quotidienne de 160 millions de personnes, et la langue officielle de trente pays, peuplés de 225 million d'habitants (530 en 2025), sans compter ceux où il est d'usage courant quoique non officiel (Maroc, Tunisie, par exemple). A titre d'exemple, il est l'une des deux langues de travail des Nations Unies et de presque toutes les organisations internationales, En Europe, où il est langue officielle de cinq Etats, il est plus implanté que l'Anglais. Cependant, la pression de l'Anglais devient de plus en plus forte, surtout avec l'arrivée des nouvelles technologies et des nombreux termes qui s'importent. Le développement de l'Internet et la globalisation ne fait que l'accroître.

La globalisation ou, pour parler français, la mondialisation, c'est-à-dire l'émergence d'un marché planétaire. Elle implique tout d'abord l'ouverture à un marché international où se mélangent toutes les cultures du monde; la culture est accessible à un très large public mais il ne faut pas oublier que cette culture internationale a un caractère commercial. En effet ce pluriculturalisme est en réalité ici un phénomène d'uniformisation avec la toute-puissance du cinéma américain, avec les mêmes informations et les mêmes musiques; Merci à CNN et à MTV.

L'histoire humanitaire nous expose les civilisations et sociétés qui n'existent plus. Elles n'existent plus, ce n'est pas parce qu'ils ont perdu une bataille mais parce qu'ils n'ont pas pu continuer à survivre. On estime que 15 000 ans avant dans le monde entier, à peu près 10 000 langues se parlaient. Aujourd'hui 95% d'hommes parlent environ 100 langues. 5 grandes langues sont dominantes sur 50% de l'humanité. (Ergin Yıldızoğlu, Globalleşme ve Kriz:181).

Cela nous montre que les langues ne peuvent pas exister éternellement. Anéantir une culture, c'est-à-dire, le rendre improductive, c'est avant tout mettre fin à la langue. La langue n'est pas seulement un outil de communication dans le marché, mais aussi une signification de la domination culturelle. Une langue que l'on parle dans le commerce gagne du terrain avec le temps, d'abord dans les autres domaines de l'économie puis, dans les domaines scientifiques et finalement dans tous les domaines de la vie.

Le capital qui circule plus vite que la culture grâce à l'internationalisation, accélère le processus de disparition des langues. La mondialisation accentue encore ce phénomène.

La nouvelle technologie et les mots nouveaux proposés ou imposés par les créateurs de cette technologie sont inévitablement très à la mode. Toutes technologies de communications; l'Internet, la communication satellite, l'information sont dominés par l'anglais. Ces mots et termes nouveaux circulant partout causent une pollution linguistique et même culturelle qui dérangent, menacent de plus en plus les pays qui sont obligés d'importer ces technologies. Ces termes viennent parfois en compagnie des expressions, des tournures, des façons de dire, etc. Surtout les jeunes générations en sont trop influencées et on constate en général une dégénération linguistique et culturelle. Les jeunes commencent non seulement à penser comme des étrangers sous l'influence de ces cultures dominantes exportatrices de technologie et de terminologies, et mais aussi parlent en déconstruisant la syntaxe et la structure linguistique de leur langue maternelle.

La néologie internationale, basée essentiellement sur l'anglais, se diffuse quasi instantanément sur toute la planète; la télévision atteint un public de masse, les nouveaux médias, une élite émergente. Les mots comme les images, sont donc aujourd'hui virtuellement omniprésents partout et à la disposition des masses, contrairement à ce qui se passait autre fois lorsque les contacts internationaux constituaient ce domaine privilégié des personnes instruites.

Dans un contexte où l'ouverture des frontières et la mondialisation se font sentir, les besoins en qualifications et les caractéristiques de nouvelles technologies gagnent une importance grandissante sur toutes les langues. Les gouvernements doivent rester vigilant devant l'impérialisme culturel qui véhicule par la mondialisation.

Nous nous acheminons vers une société ouverte, ou globale, basée sur la productivité et l'efficacité ; cette société veut que tout ce qui ne passe pas par le marché soit éliminé. On peut donner l'exemple de la Russie qui avait une économie fermée face aux sociétés de consommation ayant une forte circulation d'information. En Russie d'une part l'Etat réalisait des recherches aéro-spaciales de pointe, de l'autre côté les gens n'avaient même pas d'ordinateur personnel ; tout était contrôlé et possédé par l'Etat. Tandis qu'aux Etats-Unis, l'exemple typique, des millions d'ordinateurs étaient utilisés par les privées pour se former et s'informer.

La société française change parallèlement au changement technique et scientifique. C'est pourquoi les francophones ont besoin de mots nouveaux pour dire des réalités nouvelles. Donc, les linguistes français sont obligés d'amener le rôle moteur pour créer de nouvelles terminologies et pour répondre aux besoins de la langue.

Le gouvernement français pour assurer la préservation de la langue française et aussi pour les langues de France et bien entendu pour la plurilinguisme, a créé un conseil supérieur de la langue française.

Présidé par le premier ministre, le conseil supérieur de la langue française a pour mission « d'étudier, dans le cadre des grandes orientations définies par le Président de la République et le Gouvernement, les questions relatives à l'usage, à l'aménagement, à l'enrichissement, à la promotion et à la diffusion de la langue française en France et hors de France et à la politique à l'égard des langues étrangères. Il faut des propositions, recommande des formes d'action et donne son avis sur les questions dont il est saisi par le Premier ministre ou par les ministres chargés de la culture, de l'éducation nationale et de la francophonie. Il entend les rapports du délégué général à la langue française. » Ainsi sont définies les missions du Conseil supérieur dans le décret no : 89-403 du juin 1989, art.2, portant création à la fois du Conseil supérieur et de la délégation générale à la langue française (DGLF).

Le secrétariat du Conseil supérieur est assuré par la délégation générale à la langue française qui met en œuvre les actions recommandées par le Conseil.

Renouvelé par décret du 7 juin 1999, le conseil supérieur de la langue française comprend désormais vingt-deux membres nommés pour quatre ans, outre les membres de droit (les ministres de la culture, de l'éducation nationale et de la francophonie, les secrétaires perpétuels de l'Académie française et de l'Académie des Sciences et le président de la Commission générale de terminologie et de néologie). M. Bernard Cerquiglini, directeur de l'Institut national de la langue française (INaLF) a été nommé vice-président du Conseil supérieur par décret du 10 juin 1999.

Le premier ministre a installé le nouveau Conseil supérieur de la langue française le 16 novembre 1999 lors d'une séance, en présence de Mme Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, et M. Charles Josselin, ministre délégué à la coopération et à la francophonie.

Dans le cadre des orientations données par le Gouvernement, la délégation générale à la langue française (DGLF) a pour mission de coordonner l'action pour la langue française menée par de nombreux établissements publics, associations, professionnels.

Dans son intervention, le Premier ministre a précisé les grands axes qui doivent orienter la politique linguistique de la France et inspirer les travaux du Conseil supérieur. La politique pour la langue française, a trois orientations principales :

-assurer les conditions de la présence du français et du plurilinguisme, par le respect du droit linguistique national et du statut de notre langue dans les organisations multilatérales, mais aussi par des actions de soutien dans des secteurs sensibles de la vie scientifique et économique ;

-se doter des outils assurant l'avenir du français et du plurilinguisme : enrichissement terminologique du français ; identification et précompte des enjeux linguistiques dans la société de l'information ;

-renforcer la maîtrise du français, indispensable à l'exercice de la citoyenneté, et veiller au respect de la diversité linguistique en favorisant l'apprentissage de deux langues vivantes ainsi qu'en assurant la préservation du patrimoine linguistique de la France.

« Pour garantir son universalité, il faut ouvrir la langue française à une pleine modernité. Le français doit évoluer et se moderniser par un effort de néologie et de terminologie. Il doit aussi par la féminisation répondre à l'aspiration démocratique à la parité entre femme et homme.

« Le français doit tenir toute sa place dans la société de l'information ». Une circulaire a été signée par le gouvernement sur les sites Internet des services et des établissements publics de l'Etat. Elle précise les obligations de ces services en matière d'usage du français et recours à des traductions en langue étrangères. Le projet lancé en 1998 par la DGLF a abouti en 1999 à la réalisation d'un logiciel d'aide à la traduction automatique enrichi de la terminologie du domaine des archives. Ce logiciel permet de traduire automatiquement du français vers l'anglais et de l'anglais vers le français des textes spécifiques de ce secteur. Les efforts entrepris dans ce domaine ne doivent pas se relâcher, d'autant plus que sur le plan international « l'Internet est une chance sans précédent pour la francophonie ». C'est pourquoi il faut assurer la présence du français sur les réseaux, en appuyant notamment sur le traitement informatique du langage.

« Garantir son universalisme à la langue française, c'est diversité se décline au sein de l'union européenne où « la diversité linguistique est un enjeu majeur », au sein de la francophonie dont « la diversité linguistique est un enjeu majeur », au sein de la francophonie dont « la diversité doit être l'esprit même » et dans le monde où le français est, après l'anglais, la langue la plus apprise.

Convivialité et coopération caractériseront les méthodes de travail du Conseil supérieur qui conduira ses travaux en liaison avec les Académies française et belge, ainsi qu'avec les institutions partenaires du Québec, de la Belgique francophone et de la Suisse romande.

Nous pouvons donner ci-dessous quelques exemples concernant les emprunts en anglais et leurs équivalents proposés par l'office de la langue française, qui sont créés par suite de ces travaux terminologiques et néologies acceptés et implantés.

**Emprunt de l'Anglais
Equivalent Proposé Par**

**Domaines
L'office De La Langue Française**

Teleconferencing angl. →
conférence à distance,

Télécommunications →
téléconférence

(Conférence à laquelle prennent part plusieurs personnes se trouvant dans des endroits séparés, reliées entre elles par des moyens de télécommunication.)

shopping center angl. →
commercial
commerciales

économie et d'entreprise/ →

centre
Techniques

(Groupe de magasins de détail, qui peut comprendre généralement un ou plusieurs magasins à grande surface et divers services (poste, banques, restaurants, etc.), occupant un ensemble de bâtiments donnant sur un parc de stationnement dans une zone urbaine ou à proximité.)

desing angl. →

communication/publicité →

conception

(Activité créatrice qui consiste à élaborer un projet, ou une partie des éléments le constituant, en partant des besoins exprimés, des moyens existants et des possibilités technologiques dans le but de créer un produit ou un service.)

cash angl. →
comptant

économie et finance/Banque-Marchés →

→

(Se dit d'une opération dont le règlement entraîne un décaissement immédiat ou dans un bref délai de la somme totale, sans terme ni crédit.)

CD-ROM (compact Disk-Read Only Memory) →
cédérom

Informatique

→

(Disque optique de 12 cm de diamètre, conçu pour l'informatique, d'une capacité de stockage allant de 650 à 800 Mo, et dont les données multimédias qu'il contient, non modifiables, accessibles seulement en lecture, sont lisibles uniquement sur un lecteur de CD-ROM relié à un micro-ordinateur.)

channel angl. →
télévision

télécommunication →

canal, chaîne de

(Entreprise ou groupe d'entreprises associées, qui produit et diffuse des programmes de télévision sur une bande de fréquences déterminée, en se servant des installations d'un réseau.)

data bank angl. →
de données

informatique

→

banque

(Ensemble d'informations organisées autour d'un même sujet, directement exploitables et proposées en consultation aux utilisateurs.)

showroom angl. → commerce → **salle de démonstration**

(Salle où l'on montre, avec explications, le fonctionnement d'un appareil ou d'une machine.)

Conclusion

Quelle que soit la volonté des pouvoirs publics, une politique de promotion de la langue français et du plurilinguisme ne peut réussir qu'avec le soutien de la société civile car tous les français et tous les francophones sont les acteurs de cette politique dans leur vie quotidienne et professionnelle. L'information et la mondialisation des administrations, des professionnels et des associations concernés cette politique est un élément fondamental dans l'action de la DGLF. Mais c'est aussi un grand public que doit s'adresser la sensibilisation. En effet, les concitoyens envisagent l'avenir du français uniquement de façon négative ou défensive. Les opérations de sensibilisation visent précisément à enrichir ces représentations, en proposent de jouer avec les mots, en mettent l'accent sur la diversité et la vitalité de notre langue, en rappelant au public qu'en ce domaine c'est lui qui acteur et en l'invitant à une réflexion sur l'importance de sa maîtrise, sur les enjeux liés au statut national et international du français, sur l'avenir de la francophonie, sur le caractère essentiel du plurilinguisme et sur les relations entre les langues.

La globalisation laisse ses traces sur toutes les langues du monde. Les langues souffrent bien sûr d'une inondation de termes, de notions qui viennent surtout des Etats-Unis. Mais malgré tout cela; les Etats doivent réagir le plus vite possible envers les travaux de terminologie et de néologie d'où il pourra s'approvisionner.

Il ne faut jamais oublier que les valeurs internationales ne sont que des synthèses des valeurs de civilisation.

Bibliographie

GUÏLBERT, L., (1975), La créativité lexicale, Larousse, Paris.

RINT, (1999) (Réseau International de Néologie et Terminologie), Terminologie Nouvelles,

No. 20, Belgique.

RINT, (1997) (Réseau International de Néologie et Terminologie), Terminologie Nouvelles,

No. 16, Belgique.

YILDIZOĞLU, E., (1998), *Globalleşme ve Kriz, Yapı Kredi yay., Ankara.*

<http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/garde.htm> Rapport annuel d'activités 1999, la commission générale de Terminologie de la langue française / annexe2 (Intervention du premier ministre pour l'installation du conseil supérieur de la langue française)

http://w3.granddictionnaire.com/btml/fra/r_motclef/index800_1.asp

